



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commémorations

Question écrite n° 31902

Texte de la question

M. Alain Barrau appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, sur la célébration du centième anniversaire de la naissance de Jean Moulin. Enfant de Béziers, Jean Moulin est aussi et surtout le symbole de la Résistance dans l'organisation de la victoire contre les nazis et contre tous ceux qui, en France comme ailleurs, les ont aidés dans leur tâche destructrice et totalitaire. Notre rôle d'élus est de rendre hommage à toutes les actions et à tous les acteurs qui ont permis de lutter contre l'intolérance et la xénophobie. Ce devoir de mémoire, qui nous incombe, nécessite une réelle implication des pouvoirs publics et c'est pourquoi il souhaiterait connaître les initiatives prises en vue de la célébration de cet événement.

Texte de la réponse

L'importance de la célébration du centième anniversaire de la naissance de Jean Moulin n'a pas échappé au secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants. Cette commémoration a, en effet, été célébrée de plusieurs manières. Tout d'abord il a été organisé, comme chaque année, une cérémonie au Panthéon qui a fait cette année l'objet d'une attention particulière le 17 juin dernier au matin. D'autres commémorations ont été directement organisées par le secrétariat d'Etat : une commémoration de grande ampleur à Chartres, le 17 juin 1999 après midi ; une exposition Jean-Moulin, en gare de Metz, inaugurée le 9 juillet. Les contacts pris avec les villes jalonnant le parcours de Jean Moulin, de sa naissance à sa mort, ont mis en évidence le désir de celles-ci de marquer cet événement, en dehors d'un programme placé sous l'égide du secrétariat d'Etat (Béziers, Montpellier...). Cette commémoration a, en outre, été couronnée par la publication d'une substantielle brochure consacrée à Jean Moulin : « Jean Moulin, un héros moderne », tirée à plus de trente mille exemplaires, diffusée dans tous les kiosques de France et par l'intermédiaire des services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, et accompagnée d'un disque compact dans lequel André Verschuren, ancien résistant déporté à Dachau, lit un poème du préfet-parolier Louis Amade dédié à Jean Moulin, sur fond de musique originale. Cet ensemble a rencontré un vif succès. Le secrétariat d'Etat a de surcroît publié un coffret-exposition sur Jean Moulin, sous forme de panneaux-affiches de 1,20 mètre 0,80 mètre en quadrichromie, tirés à 200 exemplaires et diffusés dans toute la France. De nombreuses collectivités et associations en ont fait l'acquisition. Le tirage en est malheureusement épuisé.

Données clés

Auteur : [M. Alain Barrau](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31902

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 8 novembre 1999

Question publiée le : 28 juin 1999, page 3896

Réponse publiée le : 15 novembre 1999, page 6557